

**ARRÊTE MODIFICATIF N°13 DU 16 DEC. 2021 PORTANT COMPOSITION
DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU CALVADOS**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ARS DE NORMANDIE,

- VU** le code de la santé publique, notamment ses articles L 1434-9 et suivants et R.1434-33 et suivants ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** la loi n° 2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article 158 ;
- VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU** le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;
- VU** le décret du 17 juin 2020 portant nomination de Monsieur Thomas DEROCHE, directeur général de l'ARS de Normandie ;
- VU** le décret n° 2021-1258 du 29 septembre 2021 portant prorogation du mandat des membres de certains conseils territoriaux de santé ;
- VU** l'arrêté du ministère des affaires sociales et de la santé du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;
- VU** l'arrêté du 27 octobre 2016 relatif à la délimitation des territoires de Démocratie sanitaire de la région Normandie ;
- VU** l'arrêté du 29 décembre 2016 modifié portant composition du Conseil territorial de santé du Calvados ;
- VU** l'arrêté du 5 janvier 2021 intégrant les dernières modifications de la composition du Conseil territorial de santé du Calvados (CTS) ;
- VU** l'instruction n° SG/2016/348 du 21 octobre 2016 relative à la territorialisation de la politique de santé en application des articles 158 et 162 de la loi n° 2016-41 de modernisation de notre système de santé ;

.../...

- VU le courriel du 12 janvier 2021 de Monsieur Samuel COCHET (ANECAMSP) faisant part de son changement de fonctions ;
- VU le courriel du 22 janvier 2021 de la Fédération hospitalière de France (FHF) ;
- VU le courriel du 4 mai 2021 de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP);
- VU le courriel du 17 mai 2021 du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie du Calvados ;
- VU le courriel du 27 mai 2021 de la Préfecture du Calvados ;
- VU le courriel du 22 juin 2021 de la Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne (FEHAP) ;
- VU le courriel du 13 juillet 2021 de Madame Châu PHAM-DAUBIN (PMI) faisant part de la fin de ses fonctions ;
- VU le courriel du 4 août 2021 du Conseil départemental du Calvados ;
- VU le courriel du 19 août 2021 du Conseil régional de Normandie ;
- VU le courriel du 7 octobre 2021 de l'Union régionale des médecins libéraux (URML) ;
- VU le courriel du 9 novembre 2021 de Madame Isabelle LANDRU (FHF) faisant part de la fin de ses fonctions ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La liste des membres titulaires et suppléants du Conseil territorial de santé du Calvados inscrit au I de l'annexe est modifiée comme suit :

Au collège 1, composé de représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1) Au plus six représentant des établissements de santé

a) Au plus trois représentants des personnes morales gestionnaires

- Monsieur Freddy SERTIN (FHP) est nommé titulaire en remplacement de Monsieur Tanguy de LA BOURDONNAIS;
- Monsieur Damien DORTEE (FEHAP) est nommé suppléant de Monsieur Jean-Yves BLANDEL (FHF) ;

b) Au plus trois présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

- Monsieur Emmanuel BERGOT (FHF) est nommé titulaire ;
- en attente de désignation d'un suppléant en remplacement de Madame Isabelle LANDRU (FHF)

3) Au plus trois représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

- En attente de désignation d'un titulaire en remplacement de M. Samuel COCHET (ANECAMSP) ;

.../...

4) Au plus six représentants des professionnels de santé libéraux

a) Au plus trois médecins

- Monsieur François CHAVATTE est nommé titulaire et Madame Aurélie ACHER-CHENEBEAUX suppléante ;
- Monsieur Emmanuel SEVIN (URML) est nommé suppléant de Madame Catherine GINDREY ;
- Monsieur Xavier HUMBERT (URML) est nommé suppléant de Monsieur Antoine LEVENEUR ;

b) Au plus trois représentants des autres professionnels de santé

- Madame Lynda BEUGNOT (URPS chirurgiens-dentistes) est nommée titulaire et Madame Fabienne GOUABAULT (URPS infirmiers) suppléante ;
- Madame Marion HECQUARD (URPS pharmaciens) est nommée titulaire et Madame Marion GUILLOREL (URPS orthophonistes) suppléante ;
- Monsieur Jean-Lucien TSOBANOPOULOS (URPS masseurs-kinésithérapeutes) est nommé titulaire et Madame Catherine LAMY (URPS pédicures-podologues) suppléante ;

Au 2^{ème} collège, composé de représentants des usagers et associations d'usagers du système de santé

2) Au plus quatre représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées

- Monsieur Jean-Marie DURAND (UDAPEI) est nommé titulaire et Madame Florence MESATFA-FESSI (Autisme Basse-Normandie) suppléante ;
- Monsieur Philippe STEPHANAZZI (HMVA) est nommé suppléant de Madame Nicole DELPERIE (AFM - Alliance maladies rares) ;
- Monsieur Rémy MARTINEAU (Fédération générale des retraités de la fonction publique) est nommé titulaire et Monsieur Jean-Claude CAMUS (Union nationale des indépendants retraités du commerce de Normandie) suppléant ;
- Monsieur Guy FAUCHE (Génération mouvement - fédération du Calvados) est nommé suppléant de Monsieur Jean LEFEUVRE (Union territoriale des retraités CFDT Calvados) ;

Au 3^{ème} collège, composé de représentants des collectivités territoriales

1) Au plus un conseiller régional

- Monsieur Paul MILLIEZ est nommé titulaire et Madame Aminthe RENOUF suppléante ;

2) Au plus un représentant du conseil départemental

- Madame Sylvie LENOURRICHEL (conseillère départementale du canton de Les Monts d'Aunay) est nommée titulaire et Madame Béatrice GUILLAUME (conseillère départementale du canton de Cabourg) suppléante ;

3) Au plus un représentant de la protection maternelle et infantile

- en attente de désignation d'un titulaire en remplacement de Madame Châu PHAM-DAUBIN ;

.../...

Au 4^{ème} collège, composé de représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

2) Au plus un représentant de l'Etat

- Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON (Sous-préfet de Vire) est nommé titulaire en remplacement de Monsieur Jean-Philippe VENNIN ;

ARTICLE 2 : En application de l'article 19 de la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 portant modification de l'article L1434-10 du code de la santé publique, sont membres invités du Conseil territorial de santé du Calvados, les parlementaires du territoire de démocratie sanitaire du Calvados inscrits au II de la présente annexe.

ARTICLE 3 : La version consolidée de la composition du Conseil territorial de santé du Calvados est annexée au présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication aux recueils des Actes Administratifs de la région Normandie et du département du Calvados. La saisine du tribunal administratif peut se faire via Télérecours citoyens www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 : La Directrice générale adjointe de l'Agence Régionale de Santé de Normandie, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le

16 DEC. 2021

Le Directeur général,

Thomas DEROCHE

16 DEC. 2021

**ANNEXE : COMPOSITION ACTUALISEE AU
DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU CALVADOS**

I : Sont membres du conseil territorial de santé du Calvados :

Le 1^{er} collège est composé de représentants des professionnels et offreurs des services de santé. Il comprend au moins 20 membres et au plus 28

1) Au plus six représentants des établissements de santé

a) Au plus trois représentants des personnes morales gestionnaires

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Yves BLANDEL (FHF)	M. Damien DORTEE (FEHAP)
M. Nicolas BOUGAUT (FHF)	M. Olivier FERRENDIER (FHF)
M. Freddy SERTIN (FHP)	M. Samuel KOWALCZYK (FHP)

b) Au plus trois présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Titulaires	Suppléants
M. Emmanuel BERGOT (FHF)	M. Raphaël BERENGER (FHF)
Mme Magali LABIDI (FHF)	en attente de désignation (FHF)
En attente de désignation (FHP)	En attente de désignation (FHP)

2) Au plus cinq représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux (répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées)

Titulaires	Suppléants
M. Samuel VILLEROY (SYNERPA)	Mme Sandrine MARABETI (SYNERPA)
M. Jacky BLOT (FEHAP)	M. Stéphane BUSBOCQ (URIOPSS)
M. Patrick ALLIZARD (Ligue Enseignement)	M. Gilles DESCHAMPS (ADMAR)
Mme Myriam KRIKORIAN (FEHAP)	Mme Agnès BERTIN (FHF)
M. Jean-Marie KERFOURN (FHF)	Mme Elise GAMBIER (FHF)

3) Au plus trois représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

Titulaires	Suppléants
M. Thierry LARCHER (FAS)	M. Jean-Luc GODET (FAS)
M. Johnny VIALE (Promotion Santé Normandie)	Mme Caroline BOISSET (Promotion Santé Normandie)
En attente de désignation (ANECAMSP)	Mme Mireille CARPENTIER (ANPAA)

.../...

4) Au plus six représentants des professionnels de santé libéraux

a) Au plus trois médecins

Titulaires	Suppléants
M. François CHAVATTE	Mme ACHER-CHENEBAUX
Mme Catherine GINDREY	M. Emmanuel SEVIN
M. Antoine LEVENEUR	M. Xavier HUMBERT

b) Au plus trois représentants des autres professionnels de santé

Titulaires	Suppléants
Mme Lynda BEUGNOT (URPS chirurgiens-dentistes)	Mme Fabienne GOUABAULT (URPS infirmiers)
Mme Marion HECQUARD (URPS pharmaciens)	Mme Marion GUILLOREL (URPS orthophonistes)
M. Jean-Lucien TSOBANOPOULOS (URPS masseurs-kinésithérapeutes)	Mme Catherine LAMY (URPS pédicures-podologues)

5) Un représentant des internes en médecine

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

6) Au plus cinq représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale :

- des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé
- des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires
- des communautés psychiatriques de territoire

Titulaires	Suppléants
Mme Véronique DESRAME (URIOPSS)	Mme Stéphanie GAUTIER (URIOPSS)
M. Nicolas SAINMONT (FMPS Normandie)	M. Andry RABIAZA (FMPS Normandie)
M. Gilles TONANI (FENOR)	M. Arnaud TABARD (FENOR)
M. Magali LESUEUR (Planeth Patient)	Mme Chantal BALOCHE (Planeth Patient)
En attente de désignation	En attente de désignation

7) Au plus un représentant des Etablissements assurant des activités d'Hospitalisation à domicile

Titulaire	Suppléant
Mme Malika CHERRIERE (FNEHAD)	M. Ludovic JAMES (FNEHAD)

8) Au plus un représentant de l'ordre des médecins

Titulaire	Suppléant
M. Gérard HURELLE (CDOM 14)	M. Jean-Bernard DEMONTROND (CDOM 14)

.../...

Le 2^{ème} collège est composé de représentants des usagers et associations d'usagers du système de santé. Il comprend au moins 6 membres et au plus 10.

1) [Au plus six représentants des usagers des associations agréées](#)

Titulaires	Suppléants
Mme Agnès ZARAGOZA (UDAF)	M. Jean-Pierre PASQUET (UDAF)
M. Philippe GUERARD (Advocacy)	M. Francis TURPIN (AFM Téléthon)
M. Patrick MAINCENT (APAEI Caen)	Mme Annick HAISE (APF)
M. Jean-Marc DUJARDIN (AFD)	M. Pierre VILAIN (CLCV)
Mme Annick DUBOIS (UFC Que Choisir)	Mme Brigitte JAMET (UFC Que Choisir)
Mme Claudine DÔ (UNAFAM)	Mme Claudine GUILY (UNAFAM)

2) [Au plus quatre représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées](#)

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Marie DURAND (UDAPEI)	Mme Florence MESATFA FESSY (Autisme Basse-Normandie)
Mme Nicole DELPERIE (AFM - Alliance maladies rares)	M. Philippe STEPHANAZZI (HMVA)
M. Rémy MARTINEAU (Fédération générale des retraités de la fonction publique)	M. Jean-Claude CAMUS (Union nationale des indépendants retraités du commerce de Normandie)
M. Jean LEFEUVRE (Union territoriale des retraités CFDT du Calvados)	M. Guy FAUCHE (Génération mouvement - fédération du Calvados)

Le 3^{ème} collège est composé de représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements. Il comprend au moins 4 membres et au plus 7.

1) [Au plus un conseiller régional](#)

Titulaire	Suppléant
M. Paul MILLIEZ	Mme Aminthe RENOUF

2) [Au plus un représentant des conseils départementaux](#)

Titulaires	Suppléants
Mme Sylvie LENOURRICHEL (Conseillère départementale du canton Les Monts d'Aunay)	Mme Béatrice GUILLAUME (Conseillère départementale du canton de Cabourg)

3) [Un représentant de la protection maternelle et infantile](#)

Titulaires	Suppléants
en attente de désignation (CD du Calvados)	Mme Céline BACHIMONT (CD du Calvados)

4) [Au plus deux représentants des communautés de communes](#)

Titulaires	Suppléants
en attente de désignation	en attente de désignation
en attente de désignation	en attente de désignation

.../...

5) Au plus deux représentants des communes désignés par l'Association des Maires de France

Titulaires	Suppléants
M. Rodolphe THOMAS (Maire d'Hérouville-Saint-Clair°)	M. Sébastien LECLERC (maire de Lisieux)
M. Marc LECERF (maire de Fleury-sur-Orne)	Mme Clémentine LE MARREC (maire de Bénouville)

Le 4^{ème} collège est composé de représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale. Il comprend au moins 2 membres et au plus 3.

1) Au plus un représentant de l'Etat dans le département

Titulaire	Suppléant
M. Pierre-Emmanuel SIMON, Sous-préfet de Vire	M. Stéphane DE CARLI, directeur de la DDCS du Calvados

2) Au plus deux représentants des organismes de sécurité sociale

Titulaires	Suppléants
M. Michel NAVARRO (CPAM)	Mme Sylviane PRALUS (ARCMSA)
M. Christian LETELLIER (CARSAT)	M. Jacques LAHAYE (CARSAT)

Le 5^{ème} collège est composé de deux personnalités qualifiées

Titulaires
M. Jean-Jacques GUICHOUX (Mutualité)
Mme Annick CZECZKO (UDAF)

II : Sont membres invités du conseil territorial de santé en application de l'article 19 de la loi N°2019-774 du 24 juillet 2019 portant modification de l'article L1434-10 du code de la santé publique :

Parlementaires
M. Christophe BLANCHET, député
M. Bertrand BOUYX, député
Mme Laurence DUMONT, députée
M. Fabrice LE VIGOUREUX, député
Mme Nathalie PORTE, députée
M. Alain TOURRET, député
M. Pascal ALLIZARD, sénateur
Mme Corinne FERET, sénatrice
Mme Sonia de LA PROVÔTE, sénatrice